

*l'acheteur le voulût on ne le voulût pas ; que les particuliers ont été déchargés du balayage des rues, et que cette charge a été imposée à la caisse des chemins, &c. Il faut de plus, il est vrai, que ces changemens soient homologués dans la cour du banc du roi.—Ibid.*

*Correspondance privée. Québec, 26 Janvier.*—En conséquence de l'indisposition continuée du gouverneur en chef, les membres de la législature se sont rendus au château St. Louis, par ordre de Sa Seigneurie : aujourd'hui à deux heures, l'assemblée a reçu le commandement accoutumé par l'huissier de la verge noire. Au retour de ce dernier corps, sur motion de Mr. BOURDAGES, secondé par Mr. CUVILLIER, Mr. PAPINEAU a été unanimement élu orateur ; après quoi, la chambre s'est ajournée jusqu'à demain à midi. Il y avait soixante et douze membres présents. L'élection de Mr. PAPINEAU doit être soumise à l'approbation de sa seigneurie demain à une heure. Je m'attends qu'ils auront à aller de nouveau au château. Il y avait soixante-dix membres présents aujourd'hui.—Votre, &c.

*(Vindicator.)*

*Jeu di, 27 Janvier.*—Les deux chambres s'étant rendues au château, l'orateur du Conseil Législatif a annoncé à l'Assemblée que son Excellence approuvait le choix qu'elle avait fait de M. PAPINEAU pour orateur. Ce qui suit est extrait de la harangue de son Excellence :

« Je m'étais flatté que je serais en état de mettre devant vous quelque communication du gouvernement de sa majesté, sur la question des finances, qui a occupé si fortement l'attention de la législature de cette province ; mais cela n'étant pas encore en mon pouvoir, je pense qu'il est nécessaire de vous communiquer que j'ai lieu de savoir, que la presse inévitable des affaires publiques provenant de la mort de sa feue majesté, et du changement d'administration qui a eu dernièrement lieu en Angleterre, a interrompu le progrès des mesures que le gouvernement de sa majesté avait en contemplation sur ce sujet. J'ai raison de croire que ces mesures seront bientôt menées à maturité. En attendant, vous apprendrez avec plaisir que le gouvernement de sa majesté sent profondément la nécessité d'un ajustement immédiat et satisfaisant de la question à laquelle je fais allusion, et j'ai la plus ferme espérance que les instructions que j'ai lieu d'attendre seront d'une nature à prévenir toute collision sur ce sujet à l'avenir.

« Sous ces circonstances, vous verrez, j'espère, la nécessité de faire quelque arrangement provisoire pour subvenir aux dé-